

D – 1-2 /2022

SIVOM Alliance  
Nord Ouest

–

Désignation des  
délégués du  
Conseil Municipal

## Conseil Municipal du 05 juillet 2022

### Extrait du registre des délibérations

L'an deux-mille-vingt-deux, le cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 29 juin, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Étaient présents :

Élisabeth MASSE, Maire,

Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoints,

Louis-Maire HARDY, Régis LOGIER, Lydie YAP, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Marie MARCHAND, Julie HENNEBELLE, Sébastien LEBLANC, Carmen GONZALEZ RUIZ, Estéban GARCIA, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, François MERCIER, Frédérique BRILLOT, Conseillers Municipaux.

Ont donné procuration :

Jean-Pierre EURIN à Elisabeth MASSE,  
Martine DURIEUX à Nicolas LE NEINDRE,  
Louis CRUCHET à Danielle SENECHAL,  
Déborah ANDRE à Cyprien RICHER,

Est excusé :

Didier PARSY

Secrétaire de Séance : Carmen GONZALEZ RUIZ

Rapport de Madame le Maire :

La Ville de Saint-André est adhérente au SIVOM Alliance Nord-Ouest depuis 1980.

Vu les statuts du SIVOM Alliance Nord-Ouest, la commune de Saint-André est représentée au Comité Syndical par :

- 7 délégués titulaires,
- 7 délégués suppléants

Vu la délibération du 16 juillet 2020 relative à l'élection des membres du SIVOM.

Considérant la démission de Madame ~~Dolphine MISZAL, Conseillère Municipale~~, il convient de désigner un nouveau délégué suppléant ;

Est candidat pour le poste de suppléant :

- Monsieur Hervé LESIEUX

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom ou de celui de son mandant, dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 32

Majorité absolue : 16

A obtenu : 32 voix

Les délégués représentant la Ville de Saint-André au sein du SIVOM Alliance Nord-Ouest sont donc :

Titulaires

Suppléants

|                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| Elisabeth MASSE    | Marie MARCHAND     |
| Pascale LAHOUSTE   | Michel HUYLEBROECK |
| Jean-Pierre EURIN  | Serge GOSTIJANOVIC |
| Nicolas LE NEINDRE | Danielle SENECHAL  |
| Didier PARSY       | Louis Marie HARDY  |
| Claude WASILKOWSKI | Esteban GARCIA     |
| Cyprien RICHER     | Hervé LESIEUX      |

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Elisabeth MASSE